

## Procès-verbal

### Assemblée générale annuelle du conseil de quartier

Le mardi 14 avril 2026, à 19 h 15

Tenue de façon hybride au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

### Présences

#### Membres avec droit de vote :

- |                                 |                 |
|---------------------------------|-----------------|
| ■ M. Marc-Antoine Adam          | Administrateur  |
| ■ M <sup>me</sup> Lynda Fortin  | Administratrice |
| ■ M. Michel Houle               | Administrateur  |
| ■ M. Bertrand Gemme             | Président       |
| ■ M <sup>me</sup> Lise Santerre | Secrétaire      |
| ■ M. Maxime Turgeon             | Vice-président  |
| ■ M <sup>me</sup> Yanti Zhang   | Trésorière      |

#### Membre sans droit de vote

- |  |   |
|--|---|
| ■ M <sup>me</sup> Catherine Vallières-Roland | Conseillère du district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement |
|--|---|

### Absences

- |                                    |                 |
|------------------------------------|-----------------|
| ■ M. André Élémond                 | Administrateur  |
| ■ M. Richard Berthonin Noël        | Administrateur  |
| ■ M <sup>me</sup> Kadia Saint-Onge | Administratrice |

### Autres présences

- |                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| ■ M <sup>me</sup> Rayane Baïtiche | Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec |
| ■ M. Martin Landry                | Secrétaire de soutien                                   |



Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 32 personnes participent à l'assemblée.

## Ordre du jour

### Assemblée générale annuelle du conseil de quartier

Le mardi 14 avril 2026, à 19 h 15

Tenue de façon hybride au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

#### DÉROULEMENT

1. Accueil et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 8 avril 2025
4. Dépôt du rapport annuel et financier de l'année 2025
  - 4.1 Présentation du rapport annuel et financier
  - 4.2 Période de questions et commentaires sur le rapport annuel et financier
  - 4.3 Ratification du rapport annuel et financier
5. Élections
  - 5.1 Présentation du déroulement des élections
  - 5.2 Appel de candidature et validation des élections
  - 5.3 Scrutin (si requis)
6. Présentation des projets à venir de l'église Saint-Sacrement par Espace communautaire Saint-Sacrement et par la Fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.
  - Annonce des résultats du scrutin (s'il y a lieu) –
7. Période d'information et d'échange réservée à Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
8. Période de questions et commentaires du public
9. Divers
10. Fin de l'assemblée



PROJET

## Procès-verbal

### Assemblée générale annuelle du conseil de quartier

#### 1. Ouverture de l'assemblée

M. Gemme ouvre la séance à 19 h08 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

*SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU* d'adopter l'ordre du jour.

#### 3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 8 avril 2025

*SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU* d'adopter l'ordre du jour

#### 4. Dépôt du rapport annuel et financier de l'année 2025

##### ■ 4.1 Présentation du rapport annuel et financier

M. Gemme présente sommairement le rapport. Les enjeux sont plus modérés dans Saint-Sacrement que dans certains autres quartiers. L'année a permis une meilleure interaction avec les autres conseils de quartier et avec les partenaires du quartier, soulignons que des membres du conseil d'administration y siègent.

Beaucoup d'activités ont été tenues dans le quartier cette année :

- Atelier d'initiation à la sculpture sur glace;
- Fêtes organisées par l'Agence 714 (L'apéro du quartier Saint-Sacrement, Saint-Sacrement en fête, Saint-Sacrement fête l'Halloween);

- Fête Nationale;
- Festival Québec Jazz.

Un budget a été obtenu pour un meilleur affichage (mettant de l'avant la nouvelle image de marque).

M. Gemme croit avoir écrit de belles choses et il encourage chacune et chacun à aller lire ce rapport annuel.

- 4.2 Période de questions et commentaires sur le rapport annuel et financier

Aucune question n'a été formulée.

- 4.3 Ratification du rapport annuel et financier

*SUR UNE PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU* d'adopter le rapport annuel et financier 2025.

## 5. Élections

- 5.1 Présentation du déroulement des élections

M<sup>me</sup> Baïtiche présente une courte vidéo informative sur les conseils de quartier. Elle poursuit avec des commentaires sur la nature des conseils et leurs pouvoirs. La mission des conseils est décrite, de même que les sujets d'intérêt qui sont le plus souvent abordés.

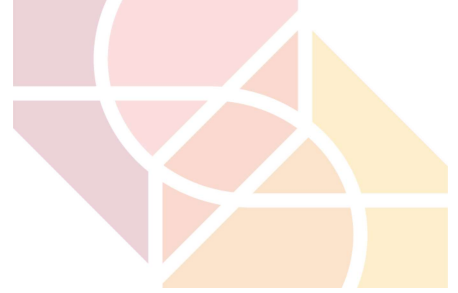
La description des postes au conseil et les critères d'admissibilité pour se présenter sont discutés.

- 5.2 Appel de candidature et validation des élections

Postes à pourvoir : 1 poste neutre, 2 postes ouverts aux femmes, 2 postes ouverts aux hommes.

M. Gemme postule sur un poste neutre.

M<sup>mes</sup> Fortin et Zhang posent leur candidature pour les postes femmes.



MM. Élémond et David Breton Saint-Jean se portent candidats pour les postes hommes.

Les personnes candidates se présentent brièvement et exposent les motifs liés à leur engagement.

M. Breton Saint-Jean vient de déménager dans le quartier. Il décrit son parcours en génie civil et il indique qu'il est propriétaire de deux immeubles à revenu.

### ■ 5.3 Scrutin

Un scrutin ne sera pas nécessaire, toutes les personnes candidates sont élues par acclamation :

- M. Gemme au poste neutre;
- M<sup>mes</sup> Fortin et Zhang, chacune à un poste femme;
- MM. Élémond et Breton Saint-Jean, chacun à un poste homme.

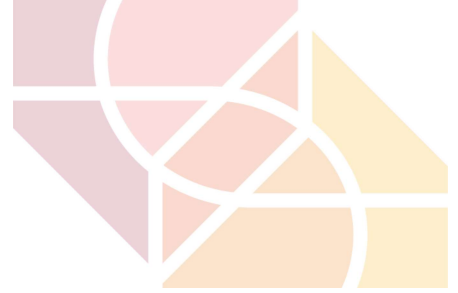
## 6. **Présentation des projets à venir de l'église Saint-Sacrement par Espace communautaire Saint-Sacrement (ECSS) et par la Fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard**

M. Charles Marceau, représentant de la Fabrique, fait une courte rétrospective des événements survenus lors des derniers mois. La Fabrique n'avait qu'un budget de 4 M\$ au départ et ne pouvait donc rénover qu'un seul des deux clochers. Le second clocher n'avait qu'une durée de vie utile de trois ans. Le projet était donc sérieusement handicapé.

Le travail s'est poursuivi et a mené à l'obtention de 2,5 M\$ supplémentaires, ce qui permet de rénover les deux clochers lors d'un même chantier et d'assurer la réouverture permanente de l'église. Il n'y a donc plus de limites aux projets qu'elle pourrait accueillir.

Plus concrètement, les travaux devraient débuter le 24 avril et se poursuivront jusqu'au 22 janvier 2027. En termes de travaux, on installera les échafaudages, on déconstruira l'ensemble des deux clochers en numérotant les pierres, un endosquelette en acier sera installé et les pierres seront réinstallées.

Le contrat signé est de 5,5 M\$ et le coût total du projet est de 7 M\$.



Une citoyenne demande s'il y aura d'autres travaux. M. Marceau répond qu'une liste de travaux prioritaires avait été élaborée. Il n'y a pas d'argent actuellement pour couvrir ces travaux, évalués à 1,5 M\$. L'église a été désacralisée mais des activités de culte pourraient y être tenues.

À une question d'un citoyen, on précise que les travaux n'entraveront pas la circulation sur le chemin Sainte-Foy.

M. Marceau explique que la Fabrique et non le diocèse est propriétaire de l'église. Ce dernier devrait toutefois donner son accord si l'église était vendue. Un citoyen, qui fut prêtre à l'église, est d'opinion que les travaux coûteront plus cher que le budget prévu. On lui répond qu'il faut y aller une étape à la fois.

Une citoyenne propose que l'église accueille des sans-abris. Des activités communautaires pourraient être organisées.

M<sup>me</sup> Carole Jutras, présidente de ECSS, précise le rôle de l'organisme, qui a succédé à SOS Saint-Sacrement. Il est nécessaire de trouver une nouvelle vocation pour le bâtiment. ECSS veut que ce soit un pôle d'activité pour le quartier.

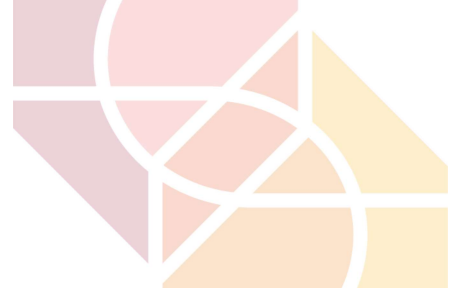
Elle est satisfaite de l'annonce des travaux, une échéance existe désormais sur la date à laquelle un projet pourra se réaliser. Le printemps 2027 est visé. ECSS voudrait animer le lieu sept jours par semaine.

L'organisme a pu bénéficier d'une subvention du Conseil du patrimoine religieux du Québec, ce qui a permis l'embauche d'Entremise, une firme spécialisée dans la requalification des bâtiments patrimoniaux qui accompagnera ECSS dans le processus.

Jusqu'en octobre 2025, les travaux avaient pour objectif de dresser un état des lieux et de voir si l'occupation transitoire était possible. Des travaux ont permis la mise aux normes du sous-sol. La YWCA y loue déjà des espaces d'entreposage.

Dans un deuxième temps, un inventaire des organismes partenaires a été réalisé et une séance d'information s'est tenue en janvier. Une exposition s'est tenue dans le hall du Samuel-Holland, regroupant les projets de l'École d'architecture de l'Université Laval, les étudiantes et les étudiants étant appelés à réfléchir à ce que l'église pourrait devenir.

Au mois de février, un atelier de co-conception a été organisé. Les organismes du quartier, soit une quarantaine de personnes, ont réfléchi sur ce qu'elles imagineraient comme usages et fonctions pour le bâtiment. Elles ont mentionné vouloir un projet viable et réaliste, un lieu rassembleur et animé.



Prochaine étape : demander aux groupes intéressés s'ils ont des projets concrets. Entremise fera l'analyse des coûts et de la rentabilité des projets proposés. Le budget devra être équilibré. Ces travaux devraient se terminer au mois de juin prochain.

M<sup>me</sup> Jutras laisse déposer en séance une feuille synthèse de la vision du projet. Elle en fait une lecture rapide. Ce document est reproduit en annexe du présent procès-verbal.

Un citoyen demande si la hauteur du bâtiment sera utilisée pleinement. De prime abord, oui, on va tenter de respecter l'intégrité du bâtiment et ses caractéristiques architecturales.

## 7. **Période d'information et d'échange réservée à Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale**

M<sup>me</sup> Vallières-Roland félicite d'abord les membres nouvellement élus aux postes en élection, ainsi que leurs collègues, pour leur implication continue et le temps investi.

Elle exprime sa fierté devant le projet de requalification de l'église. Deux facteurs de succès sont invoqués : une forte volonté politique et un projet porté par la communauté. Elle remercie les bénévoles pour les heures consacrées et elle souligne le soutien d'organismes de la communauté et des commerces. Elle remercie également la contribution des fonctionnaires de la ville de Québec.

Le quartier est en pleine évolution. De nombreuses personnes sont venues s'y établir, plus de 1 000 unités de logement ont été construites. Ces nouveaux résidents et résidentes vont fréquenter l'artère commerciale et auront besoin de lieux de rassemblement. La requalification de l'église est un des éléments de dynamisation du quartier et de l'artère commerciale. Dès l'enlèvement des clôtures, nous pourrons voir l'étendue du travail accompli.

M<sup>me</sup> Vallières-Roland rappelle la mise en place, en 2022, d'un nouveau programme pour la revitalisation des artères commerciales. Le chemin Sainte-Foy sera à nouveau priorisé, une enveloppe de 80 000 \$ est réservée pour trois activités :

- 9 mai : Saint-Sacrement rénove;
- 13 juin :
- 12 septembre : Saint-Sacrement en fête;
- Illumination du chemin Sainte-Foy en novembre et en décembre.

Lancement de la saison à Vélo dès cette semaine. La saison est prolongée du 15 avril au 15 novembre. Le réseau ajoute cette année 60 stations et 500 vélos, pour un total de 225

stations et 2 300 vélos. Des ajouts sont réalisés au centre-ville et en périphérie. Trois nouvelles stations s'ajoutent dans le district Montcalm-Saint-Sacrement :

- Côte de la Pente-Douce/Avenue Calixa-Lavallée;
- Avenue Louis-Fréchette/Rue de Callières;
- Avenue Brown/Grande-Allée Ouest.

La conseillère rappelle la volonté de la Ville que le service demeure accessible.

En ce qui concerne le tramway, les travaux s'accélèrent en 2026. Un bref résumé du projet est offert : 19 km pour la première phase, divisée en plusieurs tronçons. Dans le quartier, ce sera le tronçon no 9. Trois consortiums ont été sélectionnés : Alstom pour le matériel roulant, Tram Alliance pour le contrat civil et Québec Connexion Capitale pour le volet système.

Les travaux préparatoires visent notamment au déplacement des canalisations situées dans le centre de la chaussée vers l'extérieur de celle-ci. Cela nécessitera la fermeture du boulevard René-Lévesque à la circulation de transit. M<sup>me</sup> Vallières-Roland n'est pas encore en mesure de donner la date du début des travaux. Un lien temporaire sera nécessaire entre l'avenue de Vimy et la rue Gérard-Morisset. Deux séances d'information en ligne auront lieu à ce sujet, le 15 avril avec les partenaires et le 22 avril pour le public.

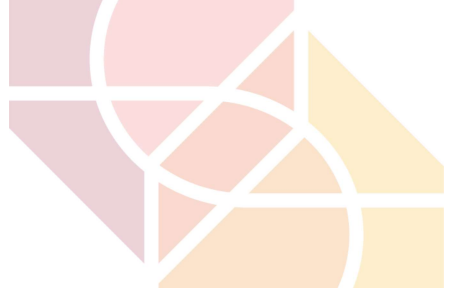
Les questions sur le tramway doivent être adressées au 311, qui référera au besoin aux partenaires de la Ville. Un comité de bon voisinage a été mis sur pied dans le quartier, sur lequel siège des personnes résidentes, des entreprises, des partenaires tels que les établissements scolaires, etc.

M<sup>me</sup> la conseillère aborde la question du nettoyage et du marquage des rues. Cet exercice débutera un peu plus tard cette année en raison des conditions climatiques. Pour éviter le remorquage, il est utile de consulter la carte interactive, sur le site Internet de la Ville. Le marquage est sujet à trois conditions : rues nettoyées, chaussée sèche et température au dessus de 10° C la nuit. Le travail devrait se terminer autour du 30 juin.

Elle termine avec un point d'information concernant le terrain sis au 1610 chemin Sainte-Foy, acquis par la Ville il y a deux ans pour la construction de logement social. La Ville n'a pas encore identifié de partenaire pour un projet susceptible d'obtenir du financement. Un suivi sera fait au conseil de quartier.

## 8. **Période de questions et commentaires du public**

Une citoyenne revient sur le projet de requalification de l'église et propose de s'allier avec Lauberivière et la YWCA.



## 9. Divers

Rien à signaler.

## 10. Fin de l'assemblée

*SUR UNE PROPOSITION DE M<sup>me</sup> YANTI ZHANG, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU* de lever l'assemblée à 20h34.


*Martin Landry*

Secrétaire de soutien à la rédaction

PROJET



## Annexe



Espace communautaire  
**Saint-Sacrement**

### PROJET DE REQUALIFICATION DE L'ÉGLISE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT

**Vision**

Nous imaginons l'église du Très-Saint-Sacrement comme un lieu emblématique du quartier et qui rayonne bien au-delà. Les services envisagés, centrés sur l'alimentaire et le communautaire, insufflent un nouvel élan à ce lieu chargé d'histoire et de richesses patrimoniales. Ce lieu, en continuité avec son passé, redevient un espace ouvert à la communauté, rassembleur et pleinement intégré dans son milieu.

Ancré dans les valeurs de solidarité, de communauté et de diversité, ce nouveau lieu rassemblera une mixité d'activités et de services pour devenir un moteur de vitalité économique tout en favorisant les échanges avec l'écosystème commercial local.

**Objectifs de la requalification**

- Répondre aux besoins du quartier tout en assurant son rayonnement municipal et régional.
- Dynamiser le cœur du quartier, soutenir le développement commercial et animer les espaces intérieurs et extérieurs toute l'année.
- Mettre en valeur l'architecture du bâtiment et assurer une intégration conviviale dans la trame urbaine.

**Vocations du bâtiment et de son terrain**

- Favoriser une mixité des usages, des projets et des durées d'occupation, en priorisant les fonctions publiques, mixtes et complémentaires à l'offre existante.
- Intégrer des vocations communautaires accessibles à tous.
- Soutenir le développement durable et l'économie circulaire.
- Créer une identité distinctive.

**Modèle de gouvernance**

- Mettre en place une gouvernance inclusive, appuyée par des acteurs publics et/ou mixtes, afin d'assurer la viabilité à long terme.
- Collaborer avec des partenaires disposant d'une expertise en requalification d'immeubles patrimoniaux.
- Offrir un cadre de gouvernance inclusif pour tous et toutes.

**Enjeux de la requalification**

- Assurer la réalisation des travaux de réfection nécessaires à la pérennité du bâtiment.
- Requalifier l'édifice en lui attribuant une nouvelle vocation adaptée aux besoins actuels, en ayant le souci de la pérennité financière du projet.
- Relever les défis reliés à l'ampleur du bâtiment, tant en matière d'occupation des superficies que d'entretien de l'enveloppe.
- Tirer parti d'une localisation exceptionnelle, au cœur d'un quartier central de Québec et à proximité d'un axe routier majeur, afin de créer un lieu actuel, innovant et structurant.